

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **BX1**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Adresse : Rue Gabrielle Petit

N° : 32

Boîte :

Code postal : 1080

Commune : Molenbeek-Saint-Jean

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail : lt@bx1.be

Numéro d'entreprise

0429.488.680

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

07-10-2022

COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

26-04-2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

Exercice précédent du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-ASBL 6.1, C-ASBL 6.2.1, C-ASBL 6.2.2, C-ASBL 6.2.3, C-ASBL 6.2.4, C-ASBL 6.3.4, C-ASBL 6.4.1, C-ASBL 6.4.2, C-ASBL 6.5.1, C-ASBL 6.5.2, C-ASBL 6.5.3, C-ASBL 6.13, C-ASBL 6.14, C-ASBL 6.16

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

DOCKETH-YEMALAYEN Achilvie

Administratrice
Avenue de l'Aulne 91A b6
1180 Uccle
BELGIQUE

DIERICK Aurore

Vice-Présidente
Rue du Chêne 14-16
1000 Bruxelles
BELGIQUE

BORDONARO Giovanni

Administrateur
Boulevard Lemonnier 171
1000 Bruxelles
BELGIQUE

LECONTE Jean-François

Vice Président
Quai de Willebroeck 3-7
1000 Bruxelles
BELGIQUE

HIDALGO Laura

Trésorière
Rue du Lombard 35
1000 Bruxelles
BELGIQUE

MAYNE Marc

Administrateur
Boulevard de la Cambre 62
1000 Bruxelles
BELGIQUE

LABAKI Maroun

Président
bd Pacheko 13
1000 Bruxelles
BELGIQUE

BARBE Martine

Vice Présidente
Av. de l'Hippodrome 68
1050 Ixelles
BELGIQUE

VERBEEREN Pierre

Administrateur
Rue du Botanique 75
1210 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE

PERROUTY Pierre-Arnaud

Administrateur
rue du Boulet 22
1000 Bruxelles
BELGIQUE

KHAIRY Rabab

Secrétaire
Avenue Molière 83 13
1190 Forest
BELGIQUE

AZAOUM Rachid

Administrateur
Rue du Berger 4
1050 Ixelles
BELGIQUE

FARKHOJASTEH Shadi

Administratrice
Chaussée de Charleroi 127
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

DETEMMERMAN Simon

Administrateur
Av. FD Rossevels 50
1050 Ixelles
BELGIQUE

DE VUYST Tony

Administrateur
rue Maes 27
1160 Auderghem
BELGIQUE

DGST & PARTNERS (B00288)

0458736952
Avenue E. van Becelaere 28A 71
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-01-01

Fin de mandat : 2023-12-31

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SOHET Pierre (A01658)
Commissaire

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>3.273.944</u>	<u>1.376.474</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	<u>3.272.688</u>	<u>1.376.334</u>
Terrains et constructions		22	109.035	130.853
Installations, machines et outillage		23	897.609	1.138.600
Mobilier et matériel roulant		24	1.227	1.965
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	49.192	104.916
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.215.625	
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>1.256</u>	<u>140</u>
Entités liées	6.14	280/1		
Participations dans les sociétés liées		280		
Créances		281		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	1.256	140
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.256	140

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	10.214.610	11.135.526
Créances à plus d'un an		29	4.523.370	3.448.990
Créances commerciales		290	10.843	10.844
Autres créances		291	4.512.527	3.438.146
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.469.530	1.851.032
Créances commerciales		40	405.388	443.088
Autres créances		41	1.064.142	1.407.944
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	4.100.025	5.760.147
Comptes de régularisation	6.6	490/1	121.685	75.357
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	13.488.554	12.512.000

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>11.009.169</u>	<u>9.766.371</u>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.7	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.7	13	2.175.500	2.175.500
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	75.051	55.687
Subsides en capital		15	8.758.618	7.535.184
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>587.065</u>	<u>705.130</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	587.065	705.130
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	587.065	705.130
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.7	164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	6.7	167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>1.892.320</u>	<u>2.040.499</u>
Dettes à plus d'un an	6.8	17	221.670	467.520
Dettes financières		170/4	221.670	467.520
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	221.670	467.520
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	1.482.784	1.338.753
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6.8	42	262.725	274.091
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	383.459	456.677
Fournisseurs		440/4	383.459	456.677
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.8	45	836.600	607.985
Impôts		450/3	238.203	58.277
Rémunérations et charges sociales		454/9	598.397	549.708
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation	6.8	492/3	187.866	234.226
TOTAL DU PASSIF		10/49	13.488.554	12.512.000

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	8.739.954	8.564.008
Chiffre d'affaires	6.9	70	1.992.375	1.983.329
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	6.9	73	6.678.028	6.532.605
Autres produits d'exploitation		74	44.386	46.251
Produits d'exploitation non récurrents	6.11	76A	25.165	1.823
Coût des ventes et des prestations		60/66A	8.698.452	7.402.251
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	3.351.724	3.204.202
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.9 62	4.905.691	4.417.510
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	527.316	564.679
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.9 631/4		1.200
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.9 635/9	-118.065	-808.700
Autres charges d'exploitation	6.9	640/8	31.226	23.360
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.11	66A	560	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	41.502	1.161.757

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	393	43
Produits financiers récurrents		75	393	43
Produits des immobilisations financières		750	143	43
Produits des actifs circulants		751	250	
Autres produits financiers	6.10	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.11	76B		
Charges financières		65/66B	20.206	32.077
Charges financières récurrentes	6.10	65	20.206	32.077
Charges des dettes		650	18.288	29.860
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	1.918	2.217
Charges financières non récurrentes	6.11	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	21.689	1.129.723
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.12 67/77	2.325	4.086
Impôts		670/3	2.325	4.086
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	19.364	1.125.637
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	19.364	1.125.637

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves

Affectation aux fonds affectés et autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	75.051	1.240.687
(+)/(-)	(9905)	19.364	1.125.637
(+)/(-)	14P	55.687	115.050
	791		
	691		1.185.000
(+)/(-)	(14)	75.051	55.687

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	720.023
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	720.023	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	589.169
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	21.819	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	610.988	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>109.035</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91	109.035	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	8.037.830
8192P		
	205.792	
8162		
	6.978	
8172		
(+)/(-) 8182		
	8.236.644	
8192		
	XXXXXXXXXX	
8252P		
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
	XXXXXXXXXX	6.899.230
8322P		
	444.571	
8272		
8282		
8292		
8302	4.766	
(+)/(-) 8312		
	7.339.035	
8322		
(23)	<u>897.609</u>	
231	897.608	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	673.258
8163		
8173		
(+)/(-) 8183		
8193	673.258	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	671.294
8273	737	
8283		
8293		
8303		
(+)/(-) 8313		
8323	672.031	
(24)	<u>1.227</u>	
241	1.227	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	626.339

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165	4.465	
------	-------	--

Cessions et désaffectations

8175		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8185		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195	630.804	
------	---------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8215		
------	--	--

Acquises de tiers

8225		
------	--	--

Annulées

8235		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8245		
--------------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P	XXXXXXXXXX	521.423
-------	------------	---------

Mutations de l'exercice

Actés

8275	60.189	
------	--------	--

Repris

8285		
------	--	--

Acquis de tiers

8295		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8315		
--------------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325	581.612	
------	---------	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26)	<u>49.192</u>	
------	---------------	--

DONT

Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété

261	49.192	
-----	--------	--

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	
8166	2.215.625	
8176		
(+)/(-) 8186		
8196	2.215.625	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	<u>2.215.625</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES SOCIÉTÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	140
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.116	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.256	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

490: charge à reporter

491: Autres produits d'exploit

Exercice
96.435
25.250

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS**FONDS**

Patrimoine de départ
Moyens permanents

Exercice	Exercice précédent
2.175.500	2.175.500

Modifications au cours de l'exercice

Montants

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Couverture journaliste prochaines élections communales et régionales
Frais liés au déménagement vers Media Park

Exercice
323.560
263.505

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	262.725
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	262.725
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	(42)	262.725
--	------	----------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	221.670
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	221.670
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	221.670
--	------	----------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	
--	------	--

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Codes	Exercice
9072	
9073	238.203
450	
9076	
9077	598.397

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

492: Charge à imputer
493: Produit à reporter

Exercice	
	140.992
	46.874

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Ventilation des autres produits financiers

751: Intérêt

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

657: Gestion des comptes et cartes

Codes	Exercice	Exercice précédent
	250	0
6501		
6502	18.288	29.860
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	1.722	1.374

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>25.165</u>	<u>1.823</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	25.165	1.823
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		1.515
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	25.165	308
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>560</u>	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	560	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	560	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	2.325
9135	2.325
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'association ou à la fondation (déductibles)

Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	696.785	667.131
9146	444.237	434.503
9147	927.975	816.287
9148	75	0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	11.224
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	40	27	13
Temps partiel	1002	18	4	14
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	53	31	22
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	60.768	43.663	17.105
Temps partiel	1012	16.625	4.665	11.960
Total	1013	77.393	48.328	29.065
Frais de personnel				
Temps plein	1021	3.121.526	2.228.987	892.539
Temps partiel	1022	799.451	222.914	576.537
Total	1023	3.920.977	2.451.901	1.469.076
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	69.561	42.909	26.652

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	52	30	22
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	78.731	48.767	29.964
Frais de personnel	1023	3.541.809	2.227.556	1.314.253
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	48.930	30.352	18.578

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	42	11	54
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	39	15	50
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112		1	1
Contrat de remplacement	113	1		1
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	27	5	31
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	12	3	14
de niveau supérieur non universitaire	1202	8	2	9
de niveau universitaire	1203	7		7
Femmes	121	15	11	23
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	7	2	8
de niveau supérieur non universitaire	1212	2	8	8
de niveau universitaire	1213	6	1	7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	39	16	51
Employés	134			
Ouvriers	132			
Autres	133	3		3

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	275	
Frais pour l'association ou la fondation	152	7.785	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	8	2	9
210	5	1	6
211	3	1	4
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	6	4	8
310	3	2	4
311	2	1	3
312			
313	1	1	2
340		1	1
341			
342	1		1
343	5	3	7
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	6	5811	5
5802	101	5812	49
5803	12.455	5813	6.797
58031	4.773	58131	2.218
58032	7.682	58132	4.579
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841	2	5851	3
5842	555	5852	660
5843	3.649	5853	3.134

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION – 24/03/2021

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif aux comptes annuels des entreprises.

2. Règles particulières

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (logiciels) sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, y compris les frais accessoires, et amortis linéairement en 3 et 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et amortis linéairement comme indiqués ci-dessous :

- Installations, machines et outillage : linéaire de 20 % à 33 %
- Mobilier et matériel roulant :
 - o mobilier : linéaire 20 %
 - o matériel informatique : linéaire 25 % - 33 %
 - o matériel roulant :
 - * utilitaire : linéaire 25 % (50 % occasion)
 - * mixte (voiture) : linéaire 20 % (50 % occasion)
- Autres immobilisations corporelles :
 - o aménagements : linéaire 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties. Elles sont portées sous le poste concerné dès leur mise en fonction et amorties linéairement suivant les taux indiqués ci-dessus.

A partir de l'année 2018, tout matériel susceptible d'être mis en immobilisations et dont le montant est inférieur à 1.000 EUR pièce sera directement porté en charge.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition, réduction faite des montants restant éventuellement à libérer. Les cautions sont portées à l'actif à leurs valeurs nominales. Les immobilisations financières sont (r)évaluées au moment de la clôture, les éventuelles réductions de valeur sont alors actées.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Pas d'application

CREANCES ET AUTRES CREANCES

Les créances commerciales ainsi que les autres créances sont comptabilisées à leurs valeurs nominales et sont réparties en long terme ou court terme selon leur caractère permanent et période d'exigibilité.

Les créances exigibles à court terme font l'objet de réductions de valeur prudentes sur base du solde à la clôture de l'exercice social.

Ces réductions de valeur forfaitaires sont calculées sur les créances restant ouvertes deux mois après la clôture de l'exercice et varie en fonction de leur ancienneté

- 50 % pour les créances de l'exercice social précédent

- et 100 % pour les autres
- En plus de ces réductions forfaitaires, une réduction de valeur complémentaire est actée pour les clients présentant un risque plus important après analyse.

PLACEMENT DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie peuvent faire l'objet de réductions de valeur si leur valeur au moment de la clôture s'est dégradée de plus de 3% par rapport à leur valeur nominale.

COMPTES DE REGULARISATION

Les comptes de régularisation feront l'objet d'une évaluation correcte et rigoureuse.

Les charges payées au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées au montant qui doit être considéré comme une charge pour l'exercice ultérieur.

Les revenus ou fractions de revenus significatifs dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cours sont évalués au montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

PASSIF

AFFECTATION RESULTATS et PRELEVEMENT DES FONDS AFFECTES.

Le résultat de l'exercice est reporté à l'année suivante. L'asbl pourra créer un fonds affecté sur base des bénéfiques courants correspondant à une situation ou à un projet spécifique futur d'une valeur d'au moins 150.000 €. Celui-ci fera l'objet d'une indetification claire et distincte dans la comptabilité. Le prélèvement à ce fonds affecté sera validé par le Conseil d'administration lors de l'arrêt des comptes.

SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides sur investissements sont portés au passif du bilan à leur valeur nominale. Un prélèvement est effectué annuellement et porté au compte de résultats au même rythme que les amortissements pratiqués sur les biens subsidiés.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées correspondent à des charges prévisibles à la clôture de l'exercice, nettement précisées quant à leur nature. Leurs montants sont évalués compte tenu des éléments connus à la clôture de l'exercice. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

DETTES A PLUS D'UN AN et DETTES A UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

La provision pour pécules de vacances est estimée sur base du brut du personnel employé (18,20 %).

COMPTES DE REGULARISATION

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice en cause.

Les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme un produit pour l'exercice ultérieur.

Les avances reçues des pouvoirs subsidiant sont imputées en compte de régularisation passif dans le poste de produits à reporter, et portés au compte de résultats selon leurs réalisations effectives de l'exercice.

Dans le cas où il n'y a pas de perception d'avance, les produits à recevoir sont enregistrés en produits acquis ou en autre créance s'il ne s'agit pas d'un prorata.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion en application de l'article 3:48 du Code des Sociétés et des Associations

L'organe d'administration fait rapport sur la gestion de l'association pour l'exercice social clôturé le 31/12/2022.

A. Exposé fidèle sur l'évolution et les résultats des activités et sur la situation de l'association

Les commentaires suivants de l'organe d'administration sur les comptes annuels ont pour objectif de communiquer une image fidèle de la situation de l'association et de ses affaires.

L'exercice se clôture par un résultat positif de 19.364 €.

L'organe d'administration a décidé d'arrêter les comptes annuels dans la forme suivante :

1. Au bilan :

ACTIF :

Le total de l'actif s'élève à 13.488.554 € par rapport à 12.512.000 € l'année précédente, en augmentation substantielle de 976.554 €.

Les immobilisations sont en augmentation de 1.896.353 € pour atteindre 3.273.944 €. Si la valeur nette des installations, machines et outillages poursuit sa diminution au fur et à mesure des amortissements, les premiers acomptes sur les travaux du Frame totalisent 2.215.625 € et s'inscrivent au titre d'immobilisations en cours. En prévision d'un déménagement en fin d'année 2024, BX1 procède pour la seconde fois à un amortissement accéléré de certaines immobilisations qui ne seront pas transférées dans le nouveau bâtiment. Ceci impacte la valeur nette comptable des installations et des aménagements à hauteur de 7.721 € en 2022. Cette opération se répètera en 2023 et 2024.

En corollaire au versement des dits acomptes pour le nouveau bâtiment, les actifs circulants ont commencé à diminuer pour atteindre 10.214.611 € au 31 décembre 2022, soit 920.915 € de moins. Les créances à long terme augmentent de 1.074.380 € grâce à l'octroi d'un subside complémentaire du RBC-FEDER pour notre projet de construction. Les créances à court terme diminuent cette année de 381.501 €. Les créances commerciales à court terme diminuent légèrement (-9%) alors que le chiffre d'affaires est pour la seconde année consécutive en forte augmentation. Ce sont donc essentiellement les autres créances à court terme tels que les subsides et les provisions ONSS qui sont, elles, en diminution. Enfin, les valeurs disponibles, troisième poste important de nos actifs circulant, diminuent de 1.660.121 € pour atteindre au total 4.100.025 €, conséquence du versement de notre quote-part pour le terrain et du premier acompte pour la construction du Frame.

PASSIF :

Le total du passif s'élève à 13.488.554 € par rapport à 12.512.000 € l'année précédente, en augmentation substantielle de 976.554 €.

Le fonds social de l'association est en augmentation par rapport au 31 décembre 2021. Il atteint désormais 11.009.170 €, soit 1.242.799 € de plus que l'année précédente. La principale raison de cette augmentation réside dans l'octroi d'un subside en capital complémentaire du FEDER pour la construction du bâtiment.

Bx1 continue d'effectuer un relevé prudent des risques et charges auxquelles elle devrait faire face aux cours des années prochaines. Ainsi la provision pour charge importante lors de la couverture des élections en 2024 a été mise à jour, ainsi que la provision pour le déménagement des équipements de BX1 vers le Frame fin 2024. La provision pour refus du dossier de subventionnement de développement numérique a été extournée en 2022, le dossier ayant été accepté.

Les dettes totales connaissent une diminution de 148.180 € pour passer de 2.040.499 € fin 2021 à 1.892.319 € au 31 décembre 2022. Cette baisse s'explique par les remboursements normaux des emprunts financiers et des plus faibles dettes commerciales fournisseurs en fin d'année par rapport à l'année précédente. Les dettes sociales et salariales sont en augmentation, conséquence logique grâce aux facilités de paiement accordés au secteur pour le paiement des précomptes professionnels liés aux rémunérations.

2. Au compte de résultats :

Les recettes s'élèvent à 8.739.954 € contre 8.564.008 € l'année précédente, soit une augmentation de 2 %. Le chiffre d'affaires réalisé par BX1 est stable par rapport à l'année précédente. Les subsides sont en augmentation de 145.423 € selon l'application des conventions en cours, soit +2,2% par rapport à 2021. Les autres produits d'exploitation sont stables par rapport à 2021, soit 44.386 €.

Au compte de résultats, les charges salariales ont connu une forte augmentation en 2022, passant de 4.417.510 € en 2021 à 4.905.691 en 2022, soit une augmentation de plus de 11%. C'est la conséquence des multiples index salariaux cumulatifs rencontrés en 2022. Les biens et services divers sont également en augmentation de 147.522 €. Les charges d'amortissement sur notre matériel s'élèvent à 527.316 € et les provisions ont fait l'objet d'ajustement comme indiqué précédemment.

Le résultat d'exploitation 2022 s'élève ainsi à + 21.689 € contre +1.129.723 € l'année précédente (2021). Le résultat est en ligne avec la ligne budgétaire, l'année 2021 avait été marquée par un résultat exceptionnel lié à l'incorporation de provisions comptables.

Le résultat de l'exercice s'élève lui à +19.364 € contre +1.125.637 €.

Le Conseil d'Administration propose l'affectation suivante :

Affectation du résultat	Exercice 2022
Bénéfice de l'exercice à affecter	19.364,42
Bénéfice de l'exercice précédent	55.687,08
Bénéfice à affecter	75.051,50
Affectations aux fonds affectés	-
Bénéfice à reporter	75.051,50

3. Divers

Sans objet.

4. Principaux risques et incertitudes auxquels l'association est confrontée :

Le Conseil d'administration a fait une revue des risques majeurs auxquels l'association pourrait être confrontée. Les principaux risques financiers et économiques liés à l'activité de BX1 ont été évalués et n'ont pas amenés de commentaires particuliers. Les risques juridiques et réglementaires, technologiques et environnementaux ont également été examinés.

B. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Sans objet

C. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'association

La Société d'Aménagement Urbain, maître d'œuvre du *Frame* au futur Médiapark a attribué le marché d'entreprise au cours du premier trimestre 2021, et le chantier a normalement commencé en juillet 2021. Le contexte actuel n'inspire cependant pas à l'optimisme. Aux conséquences de la pandémie s'ajoutent à présent les impacts de la guerre russo-ukrainienne. Il en découle que les délais de réalisation initialement prévus sont mis sous tension. Le maître d'œuvre se veut néanmoins toujours rassurant.

Le financement de la part BX1 dans ce nouveau bâtiment est bouclé, et BX1 a déjà reçu des avances conséquentes des subsides octroyés émanant du FEDER-RBC, de la COCOF et de CFWB. La réglementation de l'octroi des fonds FEDER-RBC nous impose de fournir toutes les preuves de paiement relatives à ce projet pour le 31 décembre 2023, sous peine, à défaut, de devoir rembourser les subsides déjà reçus. Les travaux sont monitorés en collaboration avec la cellule Feder de la Région Bruxelles-Capitale.

Fait à Bruxelles, le 12/04/2023.

Pour l'organe d'administration,

RAPPORT DES COMMISSAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION BX1 SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RUE GABRIELLE PETIT 32-34 À 1080 BRUXELLES
RPM BRUXELLES - BE 0429.488.680

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'association BX1, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 22 décembre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'association durant 15 exercices consécutifs. L'actuel représentant du cabinet exerce depuis 5 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **13.488.554 EUR** et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de **19.364 EUR**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'association ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:48 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Fait à Bruxelles, le 26/04/2023

La SRL « DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises »,
Commissaire, Représentée par

Pierre SOHET
Réviseur d'entreprises